

BIBLIOGRAPHIE

F. KAISIN, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Louvain. — **Esquisse sommaire d'une Description géologique de la Belgique.** — Louvain, A. Uystpruyst ; Paris, Dunod et Pinat, 1919. Un vol. broché; grand in-8° (16×25) de 154 p., 48 fig.

« L'arrêt de quatre années, imposé par l'agression germanique à l'activité de nos Universités, a eu pour résultat d'amener dans les auditoires une telle affluence d'étudiants qu'il nous a paru nécessaire de leur mettre en mains le texte des leçons que la reprise tardive et la durée restreinte des cours leur rendaient pour ainsi dire impossible de noter de façon suffisamment complète.

La publication de cet ouvrage a donc été entreprise hâtivement.

L'enseignement élémentaire a des exigences difficiles à concilier avec le souci d'exactitude qui doit dominer les études scientifiques. La schématisation qu'il comporte est toujours inexacte par quelque endroit...

Nous espérons qu'on ne s'étonnera pas de ne point rencontrer, dans cette *Esquisse sommaire*, les qualités d'un tableau achevé. »

Ces quelques lignes, extraites de l'Avant-propos, définissent bien l'allure générale de ce livre, très coquettement composé par l'imprimerie Jacques Godenne, et dont la minceur constituera un attrait spécial pour d'autres que ceux auxquels il est « uniquement », ou mieux, plus spécialement destiné : les étudiants préparant l'examen de la candidature en sciences naturelles. Nombreux sont en effet les lecteurs qui regrettent l'absence d'une esquisse de la Géologie de la Belgique, en rapport avec les découvertes de toute espèce faites depuis 1880, date de la réimpression du *Prodrome* de G. DEWALQUE et de la publication du tome I de la *Géologie* de M. MOURLON. Le présent essai ne leur donnera pas satisfaction en tout point, notamment en ce qui concerne la tectonique de la province de Liège ; mais l'auteur les en avertit. Ce livre ne suppléera ni à la consultation des deux classiques, ni, en ce qui concerne la région de Mons, au tome I (1909) de la *Géologie* de M. J. CORNET. Cependant, dans un style élégant, à l'aide de figures judicieusement choisies et clairement dessinées, M. Kaisin

leur permettra de saisir ou de se remémorer très exactement les principaux traits de la structure du sol national.

On ne peut qu'augurer d'un très gros succès en faveur de ce livre, contribution bien intéressante à la reprise des activités belges dans le domaine des publications scientifiques.

A. R.

La *Revue Universelle des Mines*, etc. (organe de l'A. I. Lg., 16, quai des Etats-Unis, Liège), vient de reprendre sa publication mensuelle.

Le numéro de janvier 1919 renferme trois mémoires intéressants :

La situation des Aciéries au convertisseur basique, en Allemagne, en Belgique et en France, par F. TORDEUR.

Les transports souterrains, par F. DEFIZE.

Le bassin houiller de la Lukuga, par P. FOURMARIER.

La *Revue* reproduit à la rubrique « Bulletin » le mémoire adressé par l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier, à la Direction de l'Empire allemand et au Commandement de l'armée impériale pour demander l'incorporation du bassin minier franco-lorrain au territoire de l'Empire allemand.

Publication très opportune, car on y trouve étalé dans tout son cynisme le plan annexionniste des magnats de la sidérurgie allemande.

Signalons une innovation heureuse : une note éditoriale, sous forme de fiches bibliographiques, rapportées à l'indexation de la classification décimale, accompagne la livraison.

L'impression soignée mérite une mention spéciale.

AD. B.

Association Belge de Standardisation

(A. B. S.)

N. B. — Dans notre dernière livraison, nous mentionnions, à propos d'un article de M. Langrogne (Bibliogr., p. 692) l'importance de la Standardisation ; aussi reproduisons-nous avec plaisir la circulaire suivante que nous adresse l'Association Belge de Standardisation, qui vient de se fonder à Bruxelles. N. D. L. R.

« Nous avons l'honneur de faire appel à votre concours en faveur de l'Association Belge de Standardisation, 11, rue du Gentilhomme, à Bruxelles.

Notre Association, fondée — à l'initiative de la *Fédération des Constructeurs* — sous le patronage du *Comité Central Industriel de Belgique*, des six grandes associations d'ingénieurs de Belgique

et de l'ensemble des groupements industriels, a pour but de propager la standardisation dans les divers domaines de l'industrie.

Étroitement liée à la spécialisation et au travail en série, la standardisation constitue l'un des besoins essentiels de l'industrie moderne. Elle assure une fabrication meilleure, à un prix de revient moindre et dans un délai plus court. Elle constitue incontestablement un des moyens les plus propres à hâter la reconstitution de l'industrie belge et à asseoir sur des bases solides sa prospérité dans l'avenir.

Ce programme a déjà reçu un commencement de réalisation par les travaux entrepris durant l'occupation par la Fédération des Constructeurs de Belgique et qui doivent maintenant recevoir la consécration des autres groupements industriels intéressés. Ces travaux sont principalement les suivants : unification des boulons et rivets, standardisation des profilés, standardisation des transmissions, unification du matériel à marchandises pour les Chemins de fer de l'Etat et la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux, règlements pour le calcul et la construction des ponts, des charpentes et des réservoirs métalliques, unification des tôles ondulées galvanisées, enfin, révision des cahiers des charges des fournitures pour les Chemins de fer de l'Etat, ce dernier travail étant toutefois provisoirement en suspens. D'autres études sont envisagées également et il y a lieu de penser que, peu à peu, toutes les branches de l'industrie arriveront à être intéressées au mouvement.

Il est d'ailleurs évident que si la standardisation semble devoir profiter d'abord aux producteurs, les réductions de prix et de délais qu'elle entraîne ne la rendent pas moins favorable aux consommateurs, de façon que chacun a intérêt à voir ces idées répandues, même dans les branches qui, à première vue, ne le concernent pas directement.

Il s'agit, en somme, d'une organisation plus systématique de l'ensemble du travail national et c'est ce que les autres pays, comme l'Angleterre, la France, la Hollande ont compris en inaugurant, la première dès 1901, les deux autres pendant la guerre, dans le domaine de la standardisation, une action dont nous aurons largement à nous inspirer.

Pour réaliser son programme, notre Association a toutefois besoin de crédits relativement importants, destinés à couvrir les frais des études, le fonctionnement du secrétariat et le coût des publications, qui est particulièrement élevé en ce moment. Il n'est d'ailleurs pas

possible de dresser en ce moment un budget exact, celui-ci devant dépendre de l'ampleur qui sera donnée à nos travaux.

L'article 12 de nos statuts prévoit que le budget sera alimenté par les contributions des diverses associations affiliées et par celles des membres associés. Etant donnée l'importance des charges que la période de reconstitution impose aux associations, nous avons toutefois estimé qu'il était préférable, pour le premier exercice, qui sera un exercice d'orientation, de faire plutôt appel aux cotisations individuelles des firmes industrielles, les associations étant mises provisoirement sur le même rang que celles-ci au point de vue des droits et des obligations des souscripteurs.

Deux classes de cotisations ont donc été établies : l'une de 100 francs par an, donnant droit à l'envoi de toutes les publications, l'autre de 25 francs, procurant seulement la remise d'un bulletin contenant l'analyse sommaire de celles-ci. Nous considérerions comme une marque d'encouragement, à laquelle nous serions particulièrement sensibles, que les chefs d'industries importantes ou les grands groupements acceptent de souscrire plusieurs parts.

Les divers départements ministériels ont été informés de la constitution de notre Association et nous sommes assurés de ce que nous trouverons auprès d'eux, outre la collaboration la plus bienveillante, un appui pécuniaire probablement important, comme c'est le cas dans les autres pays. »

La Commission générale, chargée de la direction supérieure des travaux de l'A. B. S., comprend des délégués du Comité Central Industriel, des Associations d'Ingénieurs de Belgique, des groupements industriels.

Le président est M. Jules CARLIER, président du Comité Central Industriel ; le secrétaire M. Gustave-L. GÉRARD, chef du Service technique au Comité Central Industriel.
